



N. Soury

Rendre la Cité des sciences et de l'industrie accessible à tous, une préoccupation permanente...

Quatrième musée le plus visité de France, la Cité des sciences et de l'industrie joue un rôle de pionnier en matière d'accessibilité. Ouverte en 1986, la Cité a pour mission de diffuser le plus largement possible le développement des sciences, des techniques et du savoir industriel. Des expositions permanentes et temporaires, des animations et des conférences sont proposées au public.

Compte-rendu d'un entretien avec **Cécile Guyomarc'h**, responsable de l'accessibilité générale à la Cité. Propos recueillis par Anne-Sophie Marchal.

- La Cité peut être considérée comme un exemple à suivre en matière d'accessibilité culturelle. Comment expliquer cela ?

Dès la conception de la Cité, les fondateurs ont insisté pour la rendre accessible, tant architecturalement que culturellement, à tous les visiteurs, en particulier les personnes handicapées. Une commission spéciale a été créée pour réfléchir à l'accessibilité. Des associations de personnes handicapées, des personnes déficientes sensorielles et des représentants de personnes handicapées mentales ont été impliquées. Ce groupe d'experts a

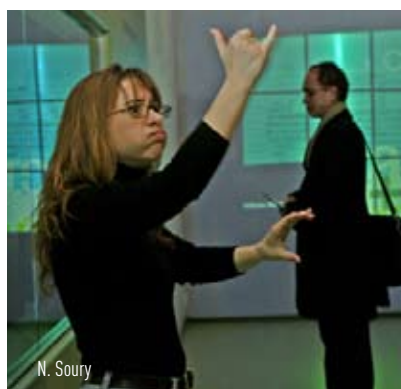
Des visites en langue des signes sont proposées aux visiteurs déficients auditifs de la Cité des sciences et de l'industrie.



N. Soury



N. Soury



N. Soury

Le plaisir est au rendez-vous pour tous ! Chacun choisit le canal qu'il préfère : lecture, audio, images.

réalisé un cahier des charges pointu et a insisté sur la nécessité d'embaucher des personnes déficientes sensorielles.

Depuis une vingtaine d'années, une équipe poursuit la réflexion, effectue une veille constante et gère des opérations de communication appropriées.

- En matière d'accessibilité, quels sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés ?

Au niveau physique, peu de difficultés sont présentes étant donné que les plans de la Cité ont été conçus en tenant compte des besoins des personnes à mobilité réduite : ascenseurs, espaces dégagés, etc.

Des améliorations sont malgré tout encore apportées maintenant. Au niveau de la signalétique ou de l'organisation des espaces d'accueil par exemple.

Quant aux contenus des expositions, tout dépend des chefs de projet. Certains sont très sensibles à la problématique et tiennent compte des besoins de tous dans leur scénographie. D'autres abordent la question de manière trop technique. Les visiteurs déficients ont alors accès au contenu mais sans amusement. Les notions présentées sont moins bien mémorisées.

La sensibilisation du personnel a ici une place très importante. Elle doit se faire constamment. Si la question de l'accessibilité est prise très en amont (dès le début du projet donc), le résultat sera d'autant plus bénéfique. Les adaptations d'expositions sont beaucoup moins efficaces. Justement parce qu'il s'agit d'adaptations et pas de scénographie à proprement parler. Le vrai défi est de trouver des réponses amusantes, inventives et polysensorielles.

- Quelles démarches et moyens sont-ils déployés par la Cité ?

Il s'agit d'un travail en constante évolution. L'équipe a commencé à fonctionner avec des personnes déficientes sensorielles qui n'étaient pas professionnelles en muséologie. Cela a permis de proposer des visites et des expositions qui répondaient aux besoins des visiteurs déficients. Par exemple, il a fallu créer des néologismes en langue des signes. Cela ne pouvait être réalisé que par une personne sourde qui connaissait les référents des personnes sourdes. Le guide sourd a également recruté les visiteurs. C'est en allant à la rencontre

Cité des sciences et de l'industrie

Avenue Corentin-Cariou, 30
75019 Paris (France)
Tél (standard) : 00 33 1 40 05 70 00
www.cite-sciences.fr

Une page du site Internet est consacrée à l'accueil des visiteurs handicapés. Des coordonnées précises (mail, téléphone) sont fournies et des brochures explicatives sont disponibles.

de personnes sourdes que ce public a commencé à visiter la Cité.

La personne sourde engagée a été formée à la muséologie et la scénographie sur place.

Une autre étape doit maintenant être franchie à la Cité. Les guides déficients sensoriels doivent se professionnaliser encore plus. C'est important que la personne ne défende pas son point de vue de personne handicapée. Elle doit pouvoir parler des autres types de handicap et des autres besoins. Il faut que la Cité tendent à l'accessibilité universelle.

- L'accès des lieux culturels aux personnes déficientes visuelles ou auditives est amélioré grâce aux nouvelles technologies. Est-ce cependant suffisant de se limiter à ces nouvelles technologies ?

Non, le travail doit être réalisé en amont. Il ne faut pas se cantonner au niveau technique. Les nouvelles technologies, très utiles dans certains cas, ne résolvent pas tout. Il faut faire évoluer la muséologie. Différents niveaux de lecture doivent être proposés afin que tout le monde s'y retrouve.

- Les dispositifs prévus pour les personnes déficientes sont-ils également profitables et utilisés par les personnes valides ?

C'est même comme cela que ça marche le mieux ! Il s'avère que la plupart des améliorations conçues pour les visiteurs handicapés augmentent le confort de tous les visiteurs. Un bon exemple peut être tiré de l'exposition « Zizi sexuel ». L'équipe Accessibilité s'est battue pour avoir une traduction des saynètes pour le public sourd. Finalement, des sous-titres, une voix off, une traduction en langue des signes et un discours audio (casque)

sont proposés. Cet élément est plébiscité tant par les enfants déficients auditifs que les enfants déficients visuels et les enfants valides ! Chacun choisit le canal qu'il préfère : lecture, audio, images.

- Le personnel de la Cité est-il sensibilisé à la problématique de l'accueil des personnes à mobilité réduite ? Comment ?

Des formations sont proposées régulièrement à tous les membres du personnel : apprentissage de la langue des signes, mises en situation, etc. Quant aux nouveaux salariés, ils participent tous à une journée d'intégration. Au cours de celle-ci, une heure est consacrée à la problématique du handicap. Une personne handicapée présente l'équipe Accessibilité et ce qu'elle fait.

Le fait d'avoir des personnes handicapées parmi le personnel est très bénéfique. Des retombées positives sont ressenties. Ainsi, la direction des ressources humaines a décidé d'engager plus de personnes handicapées.

- En France, une loi impose de rendre tous les établissements recevant du public (ERP) accessibles à tous. Les musées sont donc concernés. Cette loi a-t-elle un impact sur le travail effectué à la Cité ?

La loi est une aide, un outil pour l'équipe Accessibilité. Elle apporte des arguments envers la direction. Elle facilite aussi la prise de décisions. Certaines choses déjà réalisées auparavant doivent également être refaites. L'audit, par exemple, est imposé pour tous les ERP. Cela va permettre à la Cité de faire le point sur la situation actuelle et de se poser de nouveaux objectifs pour le futur.

Malheureusement, cette loi prend essentiellement en compte l'accessibilité physique des établissements. L'accès au contenu ne fait l'objet que d'une phrase, perdue parmi les nombreux articles !

La loi n'est donc pas suffisante.

- Pensez-vous qu'il soit possible de rendre tous les musées accessibles à tous ?

Il faut y tendre, en tous cas au niveau des contenus ! Une réflexion mérite d'être menée sur les thèmes présentés dans les expositions. Dès qu'un sujet fait partie de la vie quotidienne, il vaut la peine d'être abordé même s'il est abstrait pour certains visiteurs. Le défi est de l'aborder convenablement.

En France, un sacré bond a déjà été réalisé au niveau de la culture. D'autres vont suivre... ■■■



M. Lamoureux
Matériel informatique adapté pour les visiteurs déficients visuels (clavier braille, etc.)